

COMMUNE DE SAINT-CERGUE – MUNICIPALITE



PREAVIS MUNICIPAL No 25/2021

Demande de crédit de CHF 52'500 TTC pour le remplacement urgent d'un tronçon d'une conduite d'eau de diamètre 100 mm sur une longueur de 49 mètres environ

Délégué municipal : Dominique Gafner

Au Conseil communal de Saint-Cergue

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. But

Le présent préavis a pour but d'accorder à la Municipalité un crédit destiné à financer le remplacement d'un tronçon d'une conduite d'eau potable souterraine, d'une longueur de 49 m environ, passant d'un diamètre actuel de 100 mm à 125 mm lors de ce renouvellement. Tronçon se situant au chemin du Vieux-Château, depuis la route de Nyon et ce jusqu'au poteau incendie n° 9 en face de l'entrée du 98 chemin du Vieux-Château.

2. Exposé des motifs

La conduite d'eau potable souterraine incriminée, vétuste et en très mauvais état, a subi lors de la mise en séparatif et pendant la réfection finale du revêtement bitumineux des secousses importantes, ce qui a provoqué à plusieurs reprises des ruptures importantes. Dès lors, il était totalement inconcevable de terminer le nouveau goudron et de devoir rouvrir à cause d'une fuite dans les prochains mois. De ce fait son renouvellement était urgent et indispensable et afin de pallier les coûts d'exploitation inhérents aux interventions urgentes de réparation. Le tronçon de conduite d'eau sous la route date des années 60 et sa durée de vie est d'environ 50 ans.



En orange la partie qui a été renouvelée.

3. Projet

Ce projet consiste à remplacer la conduite d'eau existante en fonte grise de diamètre 100 mm, située sous ce tronçon de route par une conduite en fonte ductile de type Von Roll Ecopur ou Wild HOZ PE de diamètre 125 mm, avec rétablissement des raccordements privés existants et du changement des vannes de branchements défectueuses.

4. Financement

Coûts des travaux selon les devis de l'entreprise de génie civil Carlin S.A. et de Claude Ravenel SA Installations sanitaires - Appareillage – Fontainier

Remplacement de la conduite

	HT	TTC (7,7 %)
Génie civil	CHF 20'843,05	CHF 22'447.95
Appareillage conduite principale	CHF 23'713.25	CHF 25'539.17
Transfert des concessions	CHF 2'539,25	CHF 2'734.77
Total Travaux en régie	CHF 1'566,25	CHF 1'686.85
Honoraires ingénieurs et direction des travaux	CHF 0.00	CHF 0.00
Divers et imprévus	CHF 0.00	<u>CHF 91.25</u>
Total TTC		<u>CHF 52'500.00</u>

Une subvention sera probablement octroyée, par l'ECA, une fois les travaux terminés.

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous prier, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le conseil communal de Saint-Cergue,

- Vu le préavis de la municipalité
- Ouï le rapport de la commission des finances,
- Attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux du remplacement d'un tronçon de la conduite d'eau potable, sise chemin du Vieux-Château, par une nouvelle conduite de diamètre 125mm sur une longueur de 49 mètres environ.
- **d'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 52'500.-- TTC pour le remplacement de la conduite d'eau potable, sise chemin du Vieux-Château.
- **de financer** l'investissement par la trésorerie courante
- **d'amortir** l'investissement sur 30 ans par prélèvement sur le fonds de réserve affectée, compte de bilan 9280.20.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 8 novembre 2021.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Paul Ménard



La Secrétaire



Joëlle Carriot